

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 11-14 octobre 2004

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

**Point 4 de l'ordre du
jour**

*Pour information**

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2004/4-D/Add.1
15 septembre 2004
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME ÉLARGI D'ALIMENTATION SCOLAIRE ET DE SANTÉ: NOUVEAUX PARTENARIATS EN OUGANDA

* En application des décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne doivent pas être discutés, sauf si un membre du Conseil en fait la demande spécifique avant la réunion et que la présidence accepte la requête au motif qu'il s'agit là d'une utilisation efficace du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK): M. H. Arthur

Attachée de liaison principale, ODK: Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



RESUME

Le Gouvernement ougandais souhaite élargir son programme d'alimentation scolaire au cours des cinq prochaines années (2005–2009) de manière à couvrir 2,5 millions d'élèves. Le programme actuel, qui bénéficie de l'aide du PAM au titre du programme de pays et de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) en cours, s'adresse à 325 000 écoliers. Le PAM financera ce programme en puisant dans le portefeuille consacré à l'intervention prolongée de secours et de redressement et au développement. La nouvelle initiative du Gouvernement ougandais bénéficiera d'un financement bilatéral à hauteur de 332 millions de dollars E.-U. pendant la première phase. Elle a été approuvée par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui mobilisera des fonds à l'appui des dépenses pour l'initiative pilote d'alimentation scolaire à base de produits locaux, du fait que cette initiative est conforme au principe selon lequel la moitié du financement doit être assuré par le gouvernement. Le PAM sera le partenaire d'exécution du Gouvernement ougandais.

L'initiative d'alimentation scolaire à base de produits locaux appuie les priorités du pays en matière de développement économique, par le biais du Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté axé sur la modernisation de l'agriculture, l'enseignement primaire pour tous et la promotion des investissements privés. Les denrées alimentaires fournies dans le cadre du programme seront achetées sur place, sauf lorsque cela risque de fausser les prix ou en cas de pénuries sur les marchés locaux. En outre, l'initiative d'alimentation scolaire à base de produits locaux créera des débouchés pour l'agriculture et l'industrie laitière.

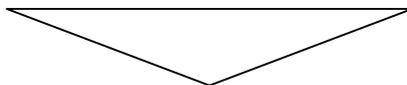
Cette initiative à vocation multisectorielle vise à favoriser la croissance globale des enfants par les moyens suivants: i) augmentation du taux de fréquentation scolaire; ii) maintien à l'école; iii) amélioration des résultats scolaires; iv) appui aux services de santé par le biais de bilans de santé; v) déparasitage; et vi) amélioration des systèmes d'aiguillage, de l'agriculture, de l'environnement et de la formation pour la prévention du VIH/SIDA.

Le programme contribue à l'atteinte des objectifs de développement du Millénaire. Les partenariats noués avec le NEPAD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Banque mondiale et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) appuieront et renforceront la capacité du programme à atteindre les objectifs voulus. Le programme a été mis au point par un comité interministériel composé du Ministère de l'éducation et des sports, du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, du Ministère de la santé, du Ministère de l'eau, des terres et de l'environnement et du Ministère des finances, de la planification et du développement économique, en étroite collaboration avec le PAM.

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour l'informer des faits nouveaux concernant le programme élargi d'alimentation scolaire dont l'exécution est envisagée en Ouganda avec un financement bilatéral.



PROJET DE DECISION*



Le Conseil prend note des informations contenues dans le document "Programme élargi d'alimentation scolaire et de santé: nouveaux partenariats en Ouganda" (WFP/EB.3/2004/4-D/Add.1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



CONTEXTE

1. De l'avis général, le principal enjeu du développement des pays d'Afrique est l'atténuation de la pauvreté, en particulier parmi les pauvres des zones rurales¹. L'incidence, l'ampleur et la gravité de la pauvreté sont plus élevées dans les zones rurales que dans les villes. Si le redressement économique s'est confirmé en Ouganda au cours de la dernière décennie, avec une croissance d'environ 6 pour cent, ses retombées sur l'économie rurale et l'incidence de la pauvreté dans les zones rurales n'ont pas été significatives. À en juger par les derniers chiffres sur l'évolution de la répartition des pauvres dans les zones rurales et urbaines entre 1999–2000 et 2002–2003, le nombre de pauvres a augmenté dans les zones rurales².
2. Les derniers indicateurs de la santé pour l'Ouganda font état d'une tendance décevante par rapport aux années 90. Entre 1995 et 2000, la mortalité infantile a augmenté, passant de 81 à 88 décès pour 1 000 naissances, la mortalité des enfants de moins de 5 ans est passée de 147 à 152 décès pour 1 000 naissances et la mortalité maternelle a très peu reculé, passant de 527 à 505 décès pour 100 000 naissances vivantes³. Au cours de la même période, les retards de croissance, qui reflètent l'état nutritionnel des enfants, ont augmenté pour passer de 38 pour cent à 39 pour cent.
3. La production agricole de l'Ouganda a progressé au fil des ans grâce à des politiques novatrices en matière de développement agricole. Le taux de croissance moyen du produit intérieur brut, qui a atteint 6 pour cent par an dans les années 90, montre aussi le développement économique de ce pays où le taux d'inscription dans le primaire a augmenté rapidement, passant de 2,3 millions en 1994 à 7,6 millions en 2003⁴. Toutefois, du fait du taux de fécondité élevé⁵ et de la croissance démographique accélérée, ces progrès n'ont pas suivi le développement global; l'insécurité alimentaire sévit dans plusieurs régions. Les exploitations agricoles sont généralement de petite taille et les rendements sont médiocres faute d'investissements technologiques. L'insuffisance de l'infrastructure, des possibilités de débouchés et des techniques de transformation des produits alimentaires après récolte a limité l'expansion de la production agricole et les installations de transformation des produits alimentaires sont peu nombreuses.
4. De 1994 à 2004, le PAM a aidé le gouvernement à mettre en oeuvre son plan de modernisation de l'agriculture et de l'économie agricole locale par le biais d'achats locaux de maïs et de haricots se montant à 511 818 tonnes, d'une valeur de 113 millions de dollars, soit 227 milliards de schillings ougandais⁶.

¹ Banque africaine de développement "Rapport sur le développement en Afrique 2002: Développement rural et réduction de la pauvreté en Afrique".

² Office de statistiques de l'Ouganda (2003) Enquête nationale sur les ménages 2002–2003.

³ Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté, document révisé 2003.

⁴ "Education Management Information System Report", Ministère de l'éducation et des sports, 2004.

⁵ Le taux de natalité de l'Ouganda est au troisième rang mondial, avec 6,9 naissances par femme.

⁶ Au moment de la rédaction du présent document, 1 dollar E.-U. = 2 000 schillings ougandais. En septembre 2004, 1 dollar E.-U. = 1 760,50 schillings ougandais.



5. Les dirigeants africains ont établi, dans le cadre de l'Union africaine, un Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). À sa session extraordinaire de novembre 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu le NEPAD comme cadre privilégié des actions de la communauté internationale en faveur du développement de l'Afrique.
6. En novembre 2003, le PAM et le NEPAD ont signé un mémorandum d'accord⁷ en vue de favoriser la coopération dans plusieurs domaines, parmi lesquels l'alimentation scolaire et l'éducation de base. Le PAM, le NEPAD et l'Équipe spéciale du Millénaire contre la faim sont convenus de lancer à titre prioritaire un programme pilote d'alimentation scolaire à base de produits locaux. Ce programme est conçu pour stimuler la production locale grâce à l'achat de denrées alimentaires produites sur place, et il donne aux petits exploitants agricoles une aide au démarrage et la possibilité d'approvisionner les établissements scolaires en produits alimentaires.
7. Le Gouvernement ougandais a fait siens les huit objectifs de développement du Millénaire, avec des indicateurs et des cibles spécifiques à atteindre d'ici à 2015. Les objectifs du Millénaire pour le développement s'intéressent à toutes les étapes de la vie pour favoriser le développement. Ces objectifs sont notamment les suivants: i) réduire l'extrême pauvreté et la faim; ii) assurer l'éducation primaire pour tous; iii) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; iv) réduire la mortalité infantile; v) améliorer la santé maternelle; vi) combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies; vii) assurer un environnement durable; viii) mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Tous ces objectifs sont étroitement liés aux enfants d'âge scolaire, notamment ceux des écoles primaires.
8. L'accent accru mis sur la scolarisation dans le primaire donne de l'espoir pour les générations futures; actuellement, 7,3 millions d'enfants profitent de l'enseignement primaire pour tous. La pénurie alimentaire au sein des ménages se traduit par une fréquentation scolaire irrégulière et une capacité de concentration limitée des écoliers, d'où de mauvais résultats scolaires et un faible taux de succès.
9. Pour mettre en valeur le capital humain et social de zones rurales comme il en existe en Ouganda, il faut améliorer les résultats obtenus actuellement par le programme d'enseignement primaire pour tous. Pour cela, il convient de rehausser la qualité de l'enseignement et d'accroître l'accès à l'enseignement post-primaire, en particulier à la formation professionnelle.
10. La malnutrition amenuise les capacités d'apprentissage des enfants du fait des retards de croissance mentale et physique⁸. La fourniture d'un repas nutritif à l'école est une façon simple mais pratique de donner aux enfants pauvres des zones rurales une chance d'apprendre et de s'épanouir. Ces bienfaits sont encore renforcés par des activités complémentaires dans divers domaines: santé scolaire, approvisionnement en eau et assainissement et création de potagers scolaires.
11. Le NEPAD et le PAM ont retenu neuf pays pilotes possibles, mais il s'agit de la première proposition émanant d'un gouvernement, assortie d'un plan d'exécution bien défini à l'échelle nationale.

⁷ WFP/EB.1/2004/4-F: Note d'information relative à l'appui du PAM au NEPAD.

⁸ PAM, 2004. www.wfp.org/aboutwfp/introduction/school_feeding.html.



LA NOUVELLE INITIATIVE

12. Le Gouvernement ougandais souhaite élargir son programme d'alimentation scolaire entre 2005 et 2009, de manière à couvrir 2,5 millions d'élèves. Le programme actuel, qui bénéficie de l'aide du PAM au titre du programme de pays et de l'IPSR en cours, s'adresse à 325 000 écoliers. La nouvelle initiative du Gouvernement ougandais devrait bénéficier d'un financement bilatéral à hauteur de 332 millions de dollars pendant la première phase. Elle a été approuvée par le NEPAD, qui mobilisera des fonds à l'appui des dépenses pour l'initiative pilote d'alimentation scolaire à base de produits locaux, du fait que cette initiative est conforme au principe selon lequel la moitié du financement doit être assuré par le gouvernement. Le PAM sera le partenaire d'exécution du Gouvernement ougandais.
13. Des achats locaux de produits alimentaires sont envisagés dans le cadre de ce programme afin d'encourager la production locale et d'accroître la productivité et la capacité de commercialisation des cultures locales et des produits laitiers.
14. Cette initiative est directement liée à la volonté du gouvernement d'augmenter la fréquentation des écoles, d'améliorer la qualité de l'enseignement en atténuant la faim à court terme et d'accroître la productivité agricole. Tous ces buts vont dans le sens des objectifs de développement du Millénaire et du Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté, tout en développant les capacités nationales en matière de techniques agricoles post-production et en accroissant la valeur des récoltes.
15. Outre la mise en valeur des ressources humaines, l'alimentation scolaire appuie le développement économique et l'atténuation de la pauvreté à l'échelle nationale. Cette stratégie a été approuvée par le NEPAD sous forme d'initiative d'alimentation scolaire à base de produits locaux. Elle est reconnue comme une étape positive à l'appui du développement du pays.
16. La force de ce programme tient à l'accent qu'il met sur le développement sous tous ses aspects et des partenariats qu'il noue avec les organisations pour le développement, parmi lesquelles le NEPAD, l'Équipe spéciale du Millénaire contre la faim, le PAM, l'UNICEF, la FAO, la Banque mondiale, l'IFPRI et l'OMS.
17. Le programme s'attache essentiellement au développement des enfants des écoles primaires, auxquels il fournit des repas scolaires nutritifs pour atténuer la faim à court terme, accroître les capacités de concentration, permettre la participation aux cours d'éducation physique et faire de ces enfants des citoyens productifs. Une composante de cette initiative portera sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires appropriées. Le projet comporte une composante éducation nutritionnelle et sanitaire importante, notamment pour la sensibilisation au VIH/SIDA. L'éducation des filles est essentielle pour éviter que le cycle de la faim et de la malnutrition ne se perpétue de génération en génération. La priorité étant accordée aux achats locaux de produits alimentaires et laitiers, il est possible de former des partenariats pour améliorer la production dans ces deux secteurs, en vue de l'atténuation de la pauvreté à long terme. La création de potagers scolaires, de parcelles boisées et la place faite à l'agriculture dans les programmes scolaires contribueront à l'amélioration des pratiques environnementales et écologiques.
18. Le programme élargi d'alimentation scolaire et de santé s'adressera essentiellement aux régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire dans le pays. S'il est fructueux, il sera élargi de façon à couvrir toutes les écoles publiques visées par le programme d'enseignement primaire pour tous.



19. Le programme a été mis au point par un comité interministériel composé du Ministère de l'éducation et des sports, du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, du Ministère de la santé, du Ministère de l'eau, des terres et de l'environnement et du Ministère des finances, de la planification et du développement économique, en collaboration avec le PAM.

La stratégie

20. La première phase du programme élargi d'alimentation scolaire et de santé sera mise en oeuvre sur cinq ans, de 2005 à 2009. Ce vaste programme sera géré et exécuté, par le biais de partenaires, par le Ministère de l'éducation et des sports et le PAM. Il fera appel aux compétences techniques spécifiques de l'UNICEF, de la FAO, de l'OMS, de la Banque mondiale, de l'IFPRI et des ministères concernés. Le PAM s'appuiera sur son expérience passée pour aider à la mise en place d'unités de production d'aliments mélangés —mélange maïs-soja et lait de maïs-soja, par exemple— avec des denrées locales. Les produits fournis au titre du programme d'alimentation scolaire sont les suivants: maïs, haricots, mélange maïs-soja enrichi, huile végétale, sucre, sel et lait ou lait de maïs-soja. On s'efforcera d'acheter les produits alimentaires sur place.
21. Le PAM et le Ministère de l'éducation et des sports mettront en oeuvre le programme élargi d'alimentation scolaire par le biais des services éducatifs au niveau du district et d'organisations non gouvernementales (ONG) ayant une expérience de la programmation dans le secteur éducatif. On fera appel aux ONG oeuvrant dans le domaine de l'alimentation, de la nutrition, de l'hygiène et de la santé en tant que partenaires. Là où il est difficile d'identifier des ONG, comme dans le Karamodja, le PAM renforcera les capacités des services éducatifs du district afin qu'ils puissent assurer l'exécution et le suivi du programme.

Couverture du programme

22. Le PAM se chargera de l'exécution du programme, en collaboration avec le Ministère de l'éducation et des sports et avec l'appui sectoriel des ministères concernés. Le Ministère de l'éducation et des sports, en association avec l'Unité de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV), identifiera les districts touchés par l'insécurité alimentaire et les classera par ordre de priorité. Ainsi, les populations ayant le plus besoin de l'alimentation scolaire et celles qui sont susceptibles d'en retirer le plus de bienfaits auront la priorité. Dès la première phase du programme, on s'efforcera tout particulièrement d'inclure les districts où le taux d'alphabétisation des filles est faible.

Bénéficiaires

23. Le programme aura des bénéficiaires principaux et des bénéficiaires secondaires. Le nombre de l'une et l'autre catégorie augmentera au cours de l'exécution du programme.
24. Les **principaux bénéficiaires** seront les enfants bénéficiant du programme d'enseignement primaire pour tous en externat, les enseignants et les cuisiniers. Sauf dans le Karamodja, les écoles non visées par le programme d'enseignement primaire pour tous et les internats ne seront pas pris en compte.
25. Les principaux critères de sélection des districts sont notamment i) un faible taux d'alphabétisation, ii) un faible taux de scolarisation, iii) un taux d'abandon élevé, iv) un faible taux d'assiduité, v) un indice d'insécurité alimentaire élevé, vi) un taux de pauvreté élevé, et vii) de mauvais indicateurs de santé. On s'intéressera tout particulièrement aux régions touchées par le conflit et au Karamodja.



26. La progression du nombre de bénéficiaires par an au cours⁹ de 2005–2009 sera la suivante:
- première année (2005): 500 000
 - deuxième année (2006): 1,0 million
 - troisième année (2007): 1,5 million
 - quatrième année (2008): 2,0 millions
 - cinquième année (2009): 2,5 millions
27. L'élargissement aura lieu chaque année d'abord dans les districts visés par les programmes d'alimentation scolaire en cours bénéficiant de l'aide du PAM au titre de l'IPSR 10121.0 et du programme de pays 10019.0. Une fois ces districts totalement couverts, de nouveaux districts également touchés par l'insécurité alimentaire et un faible taux de scolarisation seront inclus à leur tour.
28. Les **bénéficiaires secondaires** seront les suivants:
- exploitants agricoles;
 - transformateurs de produits alimentaires du secteur privé;
 - employés du secteur de la transformation des produits alimentaires (en vue de la création d'emplois);
 - établissements d'enseignement supérieur; et
 - écoles primaires privées et internats.

STRATEGIE D'EXECUTION

29. Le programme sera exécuté en deux phases; la première sera mise en oeuvre de 2005 à 2009 et la deuxième de 2010 à 2014. Comme il est multisectoriel, le programme sera géré par plusieurs partenaires. Il fera appel aux compétences techniques spécifiques de l'UNICEF, de la FAO, de l'OMS, de la Banque mondiale, de l'IFPRI et du PAM. L'expérience du PAM couvre l'alimentation scolaire et la gestion des secours alimentaires et de la logistique, les achats locaux et la mise en place d'unités de production d'aliments composés, tels que le mélange maïs-soja et le lait de maïs-soja, en utilisant des produits locaux.
30. Le Ministère de l'éducation et des sports, en collaboration avec le PAM, exécutera le programme par le biais des services éducatifs de district. La gestion sera assurée par le comité directeur du programme, composé de parties prenantes. Un comité interministériel sera constitué; ce sera l'organe global de formulation des politiques et le PAM en fera partie.
31. Les composantes du programme sont les suivantes: i) repas scolaires; ii) rations à emporter pour les filles dans le Karamodja, où le taux d'alphabétisation des filles est de 6 pour cent; iii) amélioration de l'accès à l'eau potable; iv) amélioration des installations sanitaires; v) bilans de santé annuels et système d'aiguillage des enfants, y compris déparasitage; vi) éducation nutritionnelle et sanitaire couvrant les rudiments d'hygiène, la conservation de l'eau, la conservation du combustible et la protection de l'environnement; vii) sensibilisation à l'importance de la nourriture pour la croissance et à tous les âges de la

⁹ Note: En Ouganda, l'année scolaire va de février à décembre.



vie; viii) création de potagers; et ix) renseignements sur le VIH/SIDA. La mise en place de potagers et de parcelles boisées dans les écoles seront aussi des composantes.

PRINCIPES DIRECTEURS

32. Les principes directeurs du programme sont les suivants:

- l'engagement de l'Ouganda envers les objectifs de développement du Millénaire;
- l'établissement du NEPAD et l'engagement des pays d'Afrique et de la communauté internationale, par le biais des Nations Unies, à reconnaître le NEPAD comme cadre des actions en faveur du développement de l'Afrique;
- l'engagement du NEPAD, du PAM et des objectifs de développement du Millénaire à appuyer des programmes d'alimentation scolaire à base de produits locaux, conçus de façon à promouvoir la production locale grâce à des achats sur place;
- l'engagement du PAM, conformément à sa cinquième priorité stratégique, d'aider le Gouvernement ougandais à établir et à gérer un programme d'aide alimentaire national;
- l'affectation de fonds aux activités du programme dans les budgets des différents ministères concernés et des pouvoirs locaux, à compter de l'exercice financier 2004-2005;
- un large partenariat de base avec des institutions des Nations Unies telles que l'UNICEF, la FAO, l'OMS et le PAM; et
- l'appui de l'IFPRI et de la Banque mondiale en matière d'évaluation et de suivi.

SUIVI ET EVALUATION

33. Le gouvernement mettra en place un système de suivi et d'évaluation périodiques des activités menées au titre du programme, par le biais du Ministère de l'éducation et des sports. Ce système participatif fera appel aux pouvoirs locaux, aux ministères concernés et à d'autres parties prenantes.

34. Les stratégies d'exécution et les structures tiennent compte de la nécessité de renforcer les partenariats entre les parties prenantes aux fins de la gestion efficace et durable du programme d'alimentation scolaire. Par efficacité, on entend qu'il faut veiller à ce que les écoliers reçoivent des repas adéquats et nutritifs et acquièrent de bonnes capacités d'apprentissage. La participation active des autorités locales au programme garantira son caractère durable.

Rôle du PAM

35. En tant que partenaire d'exécution du Gouvernement ougandais, le PAM recevra un financement pour gérer le programme au nom du Ministère de l'éducation et des sports et couvrir les dépenses d'exécution. Des dispositions détaillées figureront dans les accords devant être conclus entre le gouvernement et le PAM.

36. Le PAM suivra des procédures et directives rigoureuses pour ce qui est du recrutement du personnel, des achats et de toutes les opérations financières entreprises au titre de ce programme.



37. Les produits alimentaires seront achetés sur place, sauf lorsque cela risque de fausser considérablement les prix ou en cas de pénuries sur les marchés locaux. En tant que partenaire d'exécution du gouvernement, le PAM achètera des articles alimentaires et autres (ustensiles de cuisine, couverts, citernes d'eau et matériel d'assainissement). Si le budget prévu ne suffit pas à répondre aux vastes besoins du programme, le PAM et le gouvernement s'efforceront de mobiliser un financement bilatéral supplémentaire pour les toilettes, les salles de classe, les salles réservées aux enseignants, les pièces de stockage des produits alimentaires et autres équipements.
38. Le PAM mettra à profit son expérience en matière de production d'aliments composés et collaborera avec des partenaires comme la FAO et *Land O'Lakes* pour créer et appuyer de petites entreprises nationales et renforcer leur capacité à répondre à l'accroissement de la demande.

BUDGET DU PROGRAMME

39. Les modalités de financement et d'utilisation des fonds seront mises au point par le PAM et le Gouvernement ougandais, en consultation avec le NEPAD, dans le cadre d'un accord. Selon les estimations du gouvernement, le budget nécessaire au programme pour les cinq premières années se montera à 332 millions de dollars, soit 664 milliards de schillings ougandais¹⁰.

SOURCES DE FINANCEMENT POSSIBLES

40. Les sources de financement possibles pour le programme sont les suivantes:
- Le Gouvernement ougandais consacrera au programme des ressources prévues dans le schéma de dépenses à moyen terme au titre du Fonds d'action pour la pauvreté. Les ministères partenaires, notamment le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, le Ministère de la santé et le Ministère de l'eau, des terres et de l'environnement, identifieront les programmes relevant de leurs compétences sur lesquels des fonds pourraient être prélevés en faveur du secteur éducatif.
 - L'initiative du NEPAD pour l'éducation constitue une autre source de financement possible; au titre de cette initiative, 200 millions de dollars ont été affectés à l'Afrique, et cette somme devrait atteindre 2 milliards de dollars d'ici à 2015. Dans le cadre du mémorandum d'accord conclu entre le PAM et le NEPAD, le PAM entérinera la proposition du Gouvernement ougandais aux fins de sa soumission au NEPAD, par le biais du Ministère des affaires étrangères, à condition que le gouvernement accepte de contribuer pour moitié aux dépenses d'exécution du programme.
 - Les fonds mondiaux en faveur de la santé et de la nutrition, au titre desquels des programmes d'alimentation scolaire et de santé sont appuyés, représentent une autre source de financement possible.
 - Les mécanismes de financement du PAM comprennent un élargissement éventuel de trois ans de l'IPSR prévue pour 2005–2008, qui vise à appuyer l'alimentation scolaire des groupes vulnérables et des réfugiés dans les zones touchées par le conflit, ainsi qu'un futur programme de pays devant être lancé en 2006.

¹⁰ Au moment de la rédaction du présent document, 1 dollar E.-U. = 2 000 schillings ougandais. En septembre 2004, 1 dollar E.-U. = 1 760,50 schillings ougandais.



- Les organismes philanthropiques constituent une source de financement supplémentaire.
- Les parents apporteront une contribution, sous forme de services de cuisine, de bois de feu, de condiments et autres compléments. Dans chaque localité, les parents décideront des modalités les plus appropriées.

DURABILITE

41. Parmi les bienfaits escomptés pour l'économie, en particulier le secteur agricole qui emploie 90 pour cent de la population ougandaise, il convient de citer l'augmentation des revenus, qui permettra aux parents d'assumer une plus grande responsabilité dans l'alimentation de leurs enfants.
42. Les investisseurs pourront tirer parti de l'ouverture de débouchés pour les produits agricoles dans des institutions telles que les écoles primaires privées, les écoles secondaires, les institutions tertiaires, les internats, les hôpitaux et cliniques, les postes de police et les casernes militaires. Les marchés régionaux offriront également des débouchés supplémentaires.
43. Ce programme renforcera les capacités humaines grâce à l'amélioration de l'éducation et de la santé de millions d'enfants ougandais. Le rendement des investissements dans le secteur éducatif, en termes de durabilité économique, est énorme.
44. Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour l'informer des faits nouveaux concernant le programme élargi d'alimentation scolaire dont l'exécution est envisagée en Ouganda avec un financement bilatéral.



ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME

Objectifs	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Hypothèses critiques
Objectif du programme: améliorer la fréquentation scolaire, atténuer la faim à court terme et réduire le taux d'abandon, notamment parmi les filles des écoles primaires visées			
1) Améliorer le taux de scolarisation	➤ Taux d'assiduité/d'absentéisme	Registres de présence	➤ Conditions politiques, sociales et économiques stables dans les districts visés
2) Accroître la régularité de la fréquentation	➤ Capacité de concentration	Rapports des enseignants sur les capacités physiques des enfants	➤ Appui des ministères/organismes publics partenaires
3) Améliorer la capacité de concentration des enfants	➤ Degré de participation aux activités hors programme scolaire	Archives/registres scolaires	➤ Appui constant des partenaires pour le développement
4) Accroître la capacité des enfants à participer aux activités scolaires	➤ Taux d'abandon, notamment parmi les filles	Suivi des rapports sur les taux de passage d'un établissement d'enseignement informel à un établissement d'enseignement formel	➤ Engagement et appui des parents, tuteurs, enseignants, etc.
5) Réduire le taux d'abandon	➤ Taux de passage	Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation	➤ Appui du secteur privé par le biais des investissements escomptés dans la transformation des produits laitiers
6) Améliorer le taux d'assiduité des filles			
Objectifs du programme: améliorer l'état nutritionnel et sanitaire des enfants des écoles primaires dans les districts visés.			
1) Accroître l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires dans les écoles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'écoles primaires où le rapport écoliers-latrines est de 40:1 ou meilleur ➤ Pourcentage d'écoles primaires disposant de lavabos dans les toilettes et de toilettes pour les filles ➤ Pourcentage d'écoles primaires disposant d'une source d'eau potable (trou de forage, source ou puits protégés, conduite d'eau dans un rayon de 0,5 Km) 	<p>Enquêtes</p> <p>Contrôle des registres scolaires et des rapports annuels</p> <p>Fiches de santé des écoliers</p> <p>Registres des cliniques scolaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disponibilité des ressources ➤ Collaboration et coopération efficaces avec les parties prenantes ➤ Conditions favorables au niveau national et local





CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME

Objectifs	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Hypothèses critiques
2) Contribuer à réduire le taux de morbidité des écoliers	<ul style="list-style-type: none">➤ Réduction du taux d'absentéisme pour cause de maladie➤ Pourcentage d'écoliers passant un examen médical au moins une fois par an➤ Pourcentage d'internats à l'intérieur desquels un insecticide à effet rémanent est pulvérisé deux fois par an pour lutter contre les moustiques et le paludisme	Rapports d'activité Système d'information pour la gestion de la santé	
3) Améliorer la nutrition des écoliers	<ul style="list-style-type: none">➤ Pourcentage d'écoliers ayant un indice de masse corporelle normal (entre 18 et 24)➤ Tous les élèves des écoles primaires dans les zones visées bénéficient d'un traitement vermifuge deux fois par an➤ Les repas scolaires sont enrichis en micronutriments		
4) Dispenser des cours d'éducation sexuelle et une formation pour l'acquisition d'aptitudes utiles à la vie	<ul style="list-style-type: none">➤ Pourcentage d'enseignants des écoles primaires ayant reçu une formation leur permettant de dispenser des cours d'éducation sexuelle, une formation pour l'acquisition d'aptitudes utiles à la vie et un soutien psychologique➤ Pourcentage d'écoles primaires disposant des livres scolaires nécessaires et de matériel d'information, de matériel didactique et de matériel de communication➤ Pourcentage d'écoles primaires dispensant une formation en matière d'éducation sexuelle➤ Pourcentage d'écoles primaires dispensant une formation en matière d'aptitudes utiles à la vie et de soutien psychologique		

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME

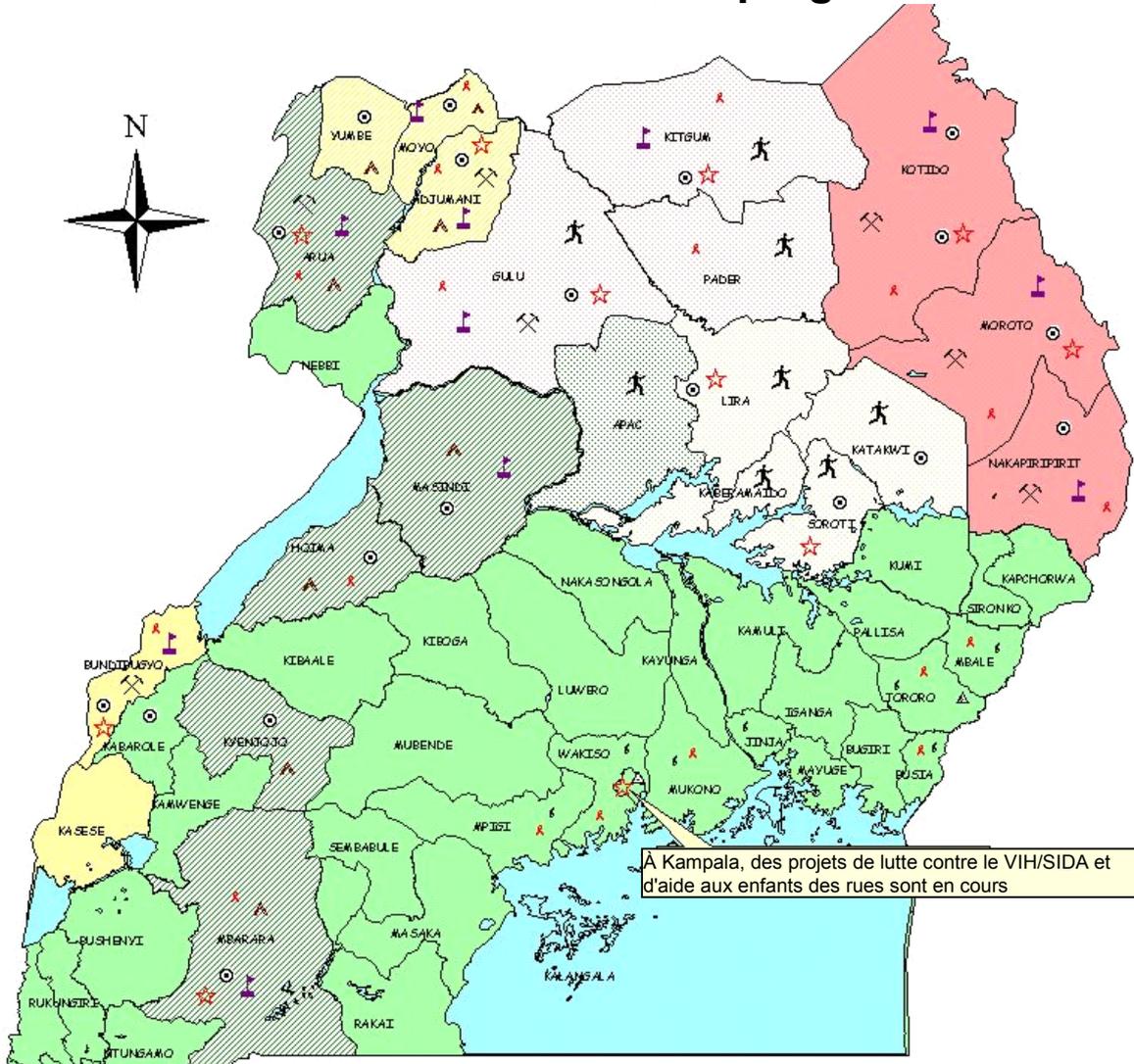
Objectifs	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Hypothèses critiques
Programme objective: Accroître les revenus des petits exploitants agricoles			
1) Faire en sorte qu'une part croissante des produits alimentaires nécessaires au titre du programme soit achetée directement auprès des petits exploitants	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Élaboration de directives à l'usage des petits exploitants relatives aux achats locaux de produits alimentaires ➤ Nombre d'exploitants auprès desquels des achats ont été faits ➤ Sommes consacrées à l'achat de produits alimentaires directement auprès des exploitants ➤ Nombre de groupes d'agriculteurs fournissant des produits alimentaires au programme ➤ Nombre de groupes de petits exploitants à même de respecter les spécifications ➤ Nombre de districts fournissant des produits alimentaires au programme 	Registres des approvisionnements alimentaires Registres financiers Rapports de suivi Rapports des comités de suivi des activités au niveau du district	
2) Améliorer la manipulation des produits alimentaires après la récolte	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'agriculteurs formés à la manipulation des produits alimentaires après la récolte 	Rapports sur la formation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des techniques après-récolte appropriées sont disponibles
3) Accroître la participation du secteur privé au programme élargi d'alimentation scolaire et de santé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Variété des denrées alimentaires de base consommées au titre du programme ➤ Pourcentage de produits alimentaires traditionnels ayant subi une plus grande transformation commerciale ➤ Augmentation, en pourcentage, des investissements privés dans la transformation des produits alimentaires 	Registres d'achat des produits alimentaires Rapports du PAM Registres d'investissements Rapports du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des pêches	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le secteur privé développe les activités de transformation des denrées de base



ANNEXE II

UGANDA

Sécurité alimentaire et activités du programme du PAM



LÉGENDE

Situation de la sécurité alimentaire	⊙ Entrepôts PLA
■ Insécurité alimentaire faible	△ Entrepôts de transbordement
▨ Insécurité alimentaire faible et PDI	★ Bureaux du PAM
▩ Insécurité alimentaire faible et réfugiés	⌚ Alimentation scolaire
■ Insécurité alimentaire moyenne	✕ Activités vivres pour la création d'actifs
▨ Insécurité alimentaire moyenne et réfugiés	▲ Camps de réfugiés
▩ Insécurité alimentaire moyenne et PDI	✠ PDI
▨ Insécurité alimentaire forte et PDI	✠ VIH/SIDA
■ Insécurité alimentaire chronique	♣ Enfants des rues

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE DOCUMENT

ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

